

LES AGENCES DE PAPA : Signature avec la société d'avocats Caprioli et Associés d'un partenariat d'accompagnement juridique.

LES AGENCES DE PAPA et La société d'avocats **Caprioli & Associés** ont conclu un partenariat d'accompagnement juridique.

Ce partenariat optimise le développement des AGENCES DE PAPA, la première entreprise de France à lancer une application révolutionnaire ubérisant les transactions immobilières « une agence dans votre poche des 2020 » avec une commission fixe de 2000€ pour tous.

Frédéric Ibanez directeur général des agences de papa :

«L'expertise du cabinet Caprioli & associés nous permet d'adapter juridiquement notre offre au métier d'agent immobilier à travers une application numérique innovante. Ubériser l'immobilier et réduire le prix des commissions à 2000€, c'est une aubaine pour le client mais vous pensez bien que l'on ne va pas se faire que des amis... »

Maitre Eric Caprioli :

«Le Cabinet a toujours été à la pointe de l'innovation juridique et technologique. Il met à disposition des Agences de Papa son approche innovante de l'assistance juridique et du conseil qui s'intègre de façon transversale aux autres dimensions du projet (technique, organisationnel, marketing et fonctionnel) et contribue à la prise de décision stratégique : le « **LegalMix™** », consistant à partir des besoins du client en termes technique et marketing pour construire les solutions juridiques adaptées. Cette démarche s'inscrit ainsi à la fois dans une préoccupation pratique (que peut-on faire ?) et pragmatique (comment peut-on le faire ?) dans le respect des principes juridiques identifiés. »

Basée à Nice et à Paris, la société d'avocats Caprioli & Associés dispose d'une expertise juridique reconnue ainsi que de connaissances techniques fortes en matière de technologique. Le cabinet est spécialisée en droit des technologies de l'information, de l'informatique et de la propriété intellectuelle.

www.lesagencesdepapa.fr

info@lesagencesdepapa.fr